



Baie-Comeau, le 26 février 2013

Monsieur Hugues Tremblay
Maire
Village de Tadoussac
162, rue des Jésuites
Tadoussac (Québec) G0T 2A0

Objet : Réaménagement de la rue du Bateau-Passeur à Tadoussac
N/Dossier : 40200 (154-10-0045)

Monsieur le Maire,

J'ai pris connaissance de votre lettre du 1^{er} février 2013 concernant les options qui ont été présentées au conseil municipal de Tadoussac, le 6 novembre 2012, par la firme GENIVAR afin de réaliser le réaménagement de la rue du Bateau-Passeur.

Tout d'abord, nous désirons vous rappeler les besoins initiaux exprimés par la Société des traversiers du Québec (STQ) ainsi que par la Municipalité de Tadoussac. Ces besoins s'expriment ainsi :

- ajout d'une voie de circulation en direction est dès la sortie du navire, et ce, jusqu'à la rue des Pionniers afin de permettre une bonne fluidité de la circulation lors du débarquement des véhicules du côté de Tadoussac; donc deux voies en direction est puisqu'il y a déjà une voie existante;
- ajout d'une voie de circulation en direction ouest afin de permettre l'emmagasinement des véhicules à l'approche de la traverse de Tadoussac; donc deux voies en direction ouest puisqu'il y a déjà une voie existante;
- allongement de la voie pour les véhicules transportant des matières dangereuses (longueur souhaitée : 70 m);
- maintien d'une zone sécuritaire pour le ravitaillement des navires;
- ajout d'une piste multifonctionnelle (motoneigistes, cyclistes, piétons) afin de circuler en sécurité;
- intersection plus sécuritaire entre la route 138 et la rue des Forgerons Nord et Sud;
- considération des caractères patrimoniaux, historiques et de la vie économique active de Tadoussac.

Lors de l'étude des besoins effectuée auprès de divers intervenants du secteur, plusieurs autres besoins ont été exprimés :

- assurer des déplacements sécuritaires tout au long de la rue du Bateau-Passeur;
- trouver des solutions pour atténuer la problématique du bruit routier;
- trouver des solutions pour faciliter l'accès à la municipalité, aux différents commerces et au stationnement de la SÉPAQ;
- faciliter la circulation pour les véhicules d'urgence;
- améliorer la signalisation afin de faciliter les transits;
- trouver de nouveaux espaces de stationnement pour remplacer ceux perdus;
- trouver une solution pour faire réduire la vitesse des véhicules lors de la descente, mais aussi lors de la montée de la rue du Bateau-Passeur.

En fonction de l'énoncé de ces besoins, la firme GENIVAR, mandatée par le ministère des Transports du Québec, a proposé trois solutions préliminaires avec variantes en juillet 2012, dont :

- un passage souterrain (chaussée superposée) pour les véhicules en attente de la traverse;
- l'élargissement avec l'ajout d'une bande médiane avec variante de rétention ou non et variante d'un carrefour giratoire à la rue des Pionniers ou non;
- l'élargissement sans bande médiane avec variante de rétention ou non et variante d'un carrefour giratoire à la rue des Pionniers ou non.

Après consultation auprès de la Municipalité et du comité de suivi (formé par la Municipalité), en juillet 2012, la firme GENIVAR a intégré les différents commentaires et a procédé à l'ajustement des propositions d'aménagement. Ces ajustements ont été présentés à la Municipalité et au comité de suivi en novembre 2012. À la suite de cette dernière présentation, la Municipalité de Tadoussac a tenu une consultation publique auprès de ses citoyens afin d'exposer ces deux nouvelles options. Il ne faut pas oublier que cette étude est réalisée afin d'élaborer un aménagement qui permettra d'intégrer au mieux les besoins exprimés par la STQ et de répondre, dans la mesure du possible, aux préoccupations des intervenants du milieu comme mentionné initialement.


Le tableau ci-joint présente de quelle façon les options développées répondent à la grande majorité des besoins exprimés dans votre lettre ainsi que ceux exprimés initialement. Par conséquent, le Ministère considère qu'il n'a pas à refaire ses devoirs, mais plutôt à cheminer dans l'optimisation des propositions déjà présentées, lesquelles représentent, à ce moment, un investissement

estimé entre 14,5 et 17,5 M\$ sans prise en compte du coût du carrefour giratoire proposé à la rue des Érables.

En fait, il n'y a que la question de la problématique existante du bruit qui demeure difficilement adressable dans le contexte spatial et environnemental de cette portion de la route 138. Le Ministère examine néanmoins une option à ce chapitre qui vous sera présentée dans le cadre du prochain comité de suivi.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le chef du Service des inventaires et du Plan,


pour: Marc Larin, urb.

ML/MHG/lla

p. j. Tableau

- c. c. M^{me} Carole Campéau, directrice, Société des traversiers du Québec
- MM. Marjolain Dufour, député de René-Lévesque
- Carl Gauthier, lieutenant, Sûreté du Québec
- Paulin Hovington, Association des gens d'affaires de Tadoussac
- Michel Bérubé, ing., directeur de la Côte-Nord

Tableau 1 : Réponses aux attentes de la Municipalité de Tadoussac

Attentes de la Municipalité de Tadoussac exprimées dans la lettre du 1 ^{er} février 2013	Réponses aux attentes de la Municipalité de Tadoussac	
	Option 1 Élargissement avec bande médiane centrale	Option 2 Élargissement avec voie de virage à gauche 2 sens (VVG2S) et bande médiane centrale
<p>1. Assurer la sécurité de tous les usagers (piétons, motoneigistes, véhicules tout-terrain, automobilistes, etc.</p>	<p>Ajout d'une piste multifonctionnelle (piétons, cyclistes, motoneigistes) du côté sud et un trottoir du côté nord de la route 138.</p> <p>Mise aux normes des largeurs des voies de circulation.</p> <p>Propose de nouvelles traverses pour les piétons, en face de la pisciculture et du stationnement de la SÉPAQ; la traversée des piétons pourra se faire en deux temps et utilisera la bande centrale comme aire d'attente.</p> <p>Propose une nouvelle traverse pour les piétons à la hauteur de la rue des Forgerons (aérienne ou souterraine).</p> <p>Améliore l'accès au stationnement de la SÉPAQ en aménageant un biseau pour permettre aux usagers de libérer la voie de rive.</p> <p>Intégration d'un carrefour giratoire à l'entrée est de la municipalité (rue des Érables).</p> <p>Réduit la vitesse à l'entrée est de la municipalité en direction ouest en aménageant un carrefour giratoire.</p> <p>Élimine les conflits entre les usagers en attente du navire et ceux qui circulent en direction est avec l'ajout d'une bande médiane.</p>	<p>La voie de virage à gauche dans les deux sens permet d'accéder plus facilement aux commerces et procure une zone d'attente sécuritaire à la condition d'appliquer la technique de rétention des véhicules à la rue des Pionniers.</p>

Tableau 1 : Réponses aux attentes de la Municipalité de Tadoussac

Attentes de la Municipalité de Tadoussac exprimées dans la lettre du 1 ^{er} février 2013	Réponses aux attentes de la municipalité de Tadoussac.	
	Option 1 Élargissement avec bande médiane centrale	Option 2 Élargissement avec VVG2S et bande médiane centrale
2. Faciliter l'accès aux commerces en bordure de la route	<p>Mise aux normes de la voie de circulation locale.</p> <p>Aménage un demi-tour à l'intersection de la rue des Pionniers pour permettre au trafic de retourner vers l'ouest et donc de mieux desservir les commerces.</p> <p>Propose l'ajout de stationnements du côté sud de la rue du Bateau-Passeur combiné avec une traverse pour piétons afin de faciliter l'accès aux commerces du côté nord et compenser la perte en stationnement.</p> <p>Maintien la gestion manuelle de la circulation à partir de la rue des Pionniers en période estivale. Les préposés gèrent le trafic en utilisant la technique de rétention à partir de la rue des Pionniers.</p>	<p>Aménagement d'une voie de type VVG2S entre la pisciculture et la rue des Pionniers pour faciliter l'accès aux commerces. Pour rendre cette option efficace, il faut maintenir les préposés en période estivale afin d'appliquer la technique de rétention des véhicules à partir de la rue des Pionniers. De plus, un contrôle doit être fait pour les usagers qui désirent se rendre au navire (appliquer la même procédure que présentement).</p> <p>Assurance de l'accès en tout temps à la sortie des commerces vers la municipalité. Toutefois, aucun contrôle sur les usagers qui sortent des commerces et qui se dirigent vers la traverse.</p>
3. Trouver des solutions pour atténuer le bruit sur la rue du Bateau-Passeur	Cette problématique est complexe et nous travaillons à trouver une solution.	IDEM option 1

Tableau 1 : Réponses aux attentes de la Municipalité de Tadoussac

Attentes de la Municipalité de Tadoussac exprimées dans la lettre du 1 ^{er} février 2013	Réponses aux attentes de la municipalité de Tadoussac.	
	Option 1 Élargissement avec bande médiane centrale	Option 2 Élargissement avec VVG2S et bande médiane centrale
4. Améliorer l'accessibilité aux entrées des artères principales (des Pionniers, des Forgerons et des Érables)	<p>Ajout d'une voie de virage à droite à l'approche ouest de l'intersection avec la rue des Pionniers.</p> <p>Conserve l'accès à la municipalité en direction ouest aux usagers de la voie de circulation locale en période estivale à l'aide du personnel responsable de la gestion du trafic.</p> <p>Améliore la visibilité au carrefour des Forgerons. Étant donné qu'on propose d'élargir la route 138 dans cette région, des parois rocheuses seront dynamitées.</p> <p>Favorise l'accès à la rue des Érables à l'aide d'un carrefour giratoire malgré qu'aucune problématique n'ait été soulevée à cet égard.</p>	IDEM option 1
5. Assurer des aménagements paysagers intégrés s'harmonisant avec ceux déjà aménagés par la Municipalité	<p>Propose des aménagements paysagers spécifiques à l'intérieur du carrefour giratoire et des approches.</p> <p>Propose des aménagements de fleurs à l'intérieur de la bande médiane.</p> <p>Propose de mettre en lumière certains points de vue naturels tels que : rochers, falaises, etc.</p>	IDEM option 1

Tableau 1 : Réponses aux attentes de la Municipalité de Tadoussac

Attentes de la Municipalité de Tadoussac exprimées dans la lettre du 1 ^{er} février 2013	Réponses aux attentes de la Municipalité de Tadoussac.	
	Option 1 Élargissement avec bande médiane centrale	Option 2 Élargissement avec VVG2S et bande médiane centrale
6. Conserver l'intégrité des bâtiments patrimoniaux (pisciculture et Hôtel Georges, etc.)	<p>Propose de mettre en lumière certains bâtiments patrimoniaux.</p> <p>Acquiert le terrain nécessaire pour élargir la rue du Bateau-Passeur du côté sud afin de ne pas nécessiter d'acquisition du côté nord où se situent les bâtiments patrimoniaux.</p>	IDEM option 1
7. Faciliter l'accès au village et aux commerçants du secteur par une signalisation adéquate et intégrée	Prévoit la signalisation adéquate; trop tôt dans le projet pour la préciser.	IDEM option 1
8. Maintenir annuellement les ressources humaines pour la circulation	Maintien de la gestion de la circulation annuellement.	IDEM option 1
9. Intégrer certains éléments (éclairage, plantation d'arbres, etc.) afin d'atténuer la configuration de type « boulevard »	<p>Intègre une signature dans le paysage.</p> <p>Favorise la mise en place d'un système d'éclairage dans la bande médiane centrale.</p> <p>Propose des aménagements spécifiques (plantation d'arbres, arbustes, etc.).</p> <p>N.B. Lors de notre dernière rencontre, différents aménagements, coupes et croquis ont été présentés pour les deux options d'aménagement.</p>	IDEM option 1